

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 28
Date de la convocation : 7 septembre 2010

N° 142

L'an deux mille dix et le treize du mois de septembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, MM CARILLO, SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de Mme ROMÉRO
Mme ALQADI NASSAR en faveur de M. SAUVAN
M. CAPRON en faveur de Mme CARRETIER
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER

ABSENTE : Mme CONFAIS

COMMUNE – BUDGET 2010- D M 3

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : + 59 761 €

- Chapitre 012 : Charges de Personnel : 359 000 €
 - 64111 : Personnel titulaire : 100 000 €
 - 64131 : Personnel non titulaire : 100 000 €
 - 64168 : Autres : 100 000 €
 - 6451 : URSSAF : 59 000 €
- Chapitre 67 : charges exceptionnelles : 32 144 €
 - 6718 : autres charges exceptionnelles : 32 144 €
- Chapitre 042 : Opérations de transfert entre sections : 68 885 €
 - 678 : autres charges exceptionnelles : 59 761 €
 - 6811 immos : 9 124 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : - 400 268 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : + 59 761 €

- Chapitre 002 : résultat reporté (eau) : 59 761 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : - 394 625 €

- Destinations non affectées : - 509 625 €
 - 001 : solde exécution budget eau : 27 647 €
 - 166 : refinancement de la dette : - 540 520 €
 - 16878 : autres établissements : 3 248 €

- OP 108 : Cimetière
 - 21136 : équipements : 115 000 €

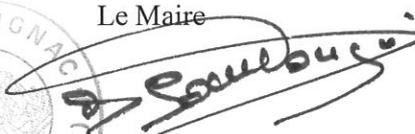
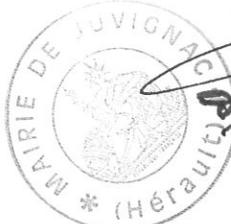
RECETTES D'INVESTISSEMENT : - 394 625 €

- Destinations non affectées : - 394 625€
 - 021 : autofinancement prévisionnel : - 400 268 €
 - 1068 : excédent capitalisé (eau) : 27 647 €
 - 10222 : FCTVA : - 31 728 €
 - 28031 : amortissements : 13 931 €
 - 2805 : amortissements : 216 €
 - 28158 : amortissements : - 1 082 €
 - 28182 : amortissements : - 1 176 €
 - 28183 : amortissements : 299 €
 - 28184 : amortissements : - 1 542 €
 - 28188 : amortissements : - 922 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Ousset à l'unanimité des suffrages exprimés (six abstentions).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le

Le Maire



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : COMMUNE - BUDGET 2010- DM3

Date de transmission de
l'acte : 22/09/2010

Date de réception de
l'accusé de réception : 22/09/2010

Numéro de l'acte : DE-142-2010 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20100913-DE-142-2010-DE

Date de décision : 13/09/2010

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires
7.1.1. Budgets et comptes

